



Offre Ref : 441408

Commune de la métropole Rouen Normandie dénombrant 10552 habitants, recherche pour son service informatique, un technicien informatique sur un temps non complet (TNC 50%)

### Technicien informatique

Date de publication : 28/06/2018

Date limite de candidature : 27/07/2018

Date prévue du recrutement : 01/10/2018

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : TECHNICIEN  
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

### MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Domaine du diplôme requis : Communication et information

Spécialité du diplôme requis : Assistance informatique, maintenance de logiciels et réseaux

Descriptif des missions du poste : Placé(e) sous l'autorité du responsable informatique de la collectivité (VILLE+CCAS), le technicien informatique participera au bon fonctionnement du système d'informations en garantissant le maintien des différents outils, des logiciels systèmes, des serveurs et de l'infrastructure réseau.

Pour se faire, les missions principales consisteront entre autre à :

- Aider à l'analyse des besoins de la collectivité en matière de réseaux et télécommunications
- Concevoir et mettre en place une architecture réseau
- Evaluer les risques et opportunités techniques
- Aider à l'analyse de l'impact des technologies émergentes
- Gérer les moyens de communication voix et données
- Savoir détecter et diagnostiquer les problèmes systèmes et réseau
- Aider à la rédaction des clauses techniques des cahiers des charges
- Aider à l'arbitrage des choix techniques
- Valider l'installation et/ou l'intégration des nouveaux outils (systèmes, réseaux et télécoms) dans l'environnement de production
- Contrôler la sécurité et la performance des réseaux
- Vérifier la conformité réglementaire des réseaux
- Gérer et installer et maintien du matériel informatique (poste informatique, périphériques)
- Administrer et exploiter des serveurs physiques ou virtuels
- Gérer les sauvegardes sur les applications et serveurs internes
- Gérer la messagerie, la protection réseau, la gestion des annuaires et des droits
- Créer des outils de surveillance

Profil recherché : De formation minimale BAC +2, spécialisée en informatique (BTS informatique de gestion ou DUT option génie informatique), vous disposez d'une expérience confirmée dans la fonction.

Vous maîtrisez impérativement les technologies informatiques, l'architecture matérielle et les configurations réseaux.

Vous maîtrisez les environnements serveur et client de Windows et Linux, les bases de données (Oracle, SQL serveur, My SQL), les outils de développement et de requêtes (SQL..), les langages de programmation, les technologies clients serveurs et Web, les fondamentaux réseaux (TCP/IP, VLAN...)

Des connaissances sur VMware, Veeam, Exchange, Acronis seraient appréciées.

Vous êtes autonome, rigoureux, organisé, disponible, pédagogue et doté d'un bon esprit d'analyse et de communication.

Vous faites preuve de discrétion.

Le candidat assurera l'autre partie de son temps de travail (50%) à la Ville de Saint-Pierre-les-Elbeuf, commune limitrophe. (annonce en cours)

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CAUDEBEC LES ELBEUF

Service d'affectation : informatique

Temps de travail : Tps Non Complet : 18 heure(s) 30 minute(s)

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs externes) : prestataires de service

## AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

RIFSEEP + CIA + PRIME SEMESTRIELLE + PARTICIPATION PREVOYANCE

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire  
CAUDEBEC LES ELBEUF  
PLACE JEAN JAURES  
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.